



MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **11 février 2021**

Compte rendu affiché le **18 février 2021**

Date de convocation du conseil municipal le **5 février 2021**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Frédéric KIZILDAG**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Antoinette ATTO, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Audrey WATRELOT, Richard MARION, Ange VIDAL

Objet :

SAIEM - Rapport d'activité 2019

V_DEL_210211_4

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Pierre BARNEOUD - ROUSSET à Kaoutar DAHOUM
Yvan MARGUE à Stéphane GOMEZ
Christine JACOB à Muriel LECERF
Harun ARAZ à Hélène GEOFFROY
Sacha FORCA à Christine BERTIN**

Membres absents :

Mustapha USTA

Rapport de Monsieur DUVERT

Mesdames, Messieurs,

L'article L.1524-5, alinéa 14 du code général des collectivités territoriales prévoit que les organes délibérants des collectivités territoriales et leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance.

Nous avons reçu le 10 novembre 2020 le rapport d'activité de la Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte de Vaulx-en-Velin (SAIEM) pour l'exercice 2019.

La SAIEM a pour objet l'étude, la construction ou l'achat de locaux commerciaux dans le centre-ville de Vaulx-en-Velin. Elle gère ainsi depuis 1997 le centre commercial occupé par l'enseigne Casino. Les actionnaires de la SAIEM sont la ville de Vaulx-en-Velin (34,51%), la Métropole de Lyon, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Caisse d'Epargne, et la SERL.

Pour l'année 2019, le chiffre d'affaire HT s'élève à 163 354 euros correspondant aux produits locatifs, et le résultat net s'élève à 19 572 euros.

Pour préparer la fin du bail avec Casino, il a été décidé par le conseil d'administration du 3 juin 2019 la réalisation d'une étude d'évaluation du foncier sur lequel se situe l'ancien Casino.

L'annonce du départ de la société CASINO au 31 décembre 2020, reporté au 31 mars 2021, implique la fin de l'objet social de la société et donc sa probable mise en liquidation amiable.

Le foncier et le bâtiment étant intégrés au programme de maîtrise foncière de la ZAC de l'Hôtel de Ville géré en direct par la Métropole de Lyon, la SAIEM cédera le bâtiment à l'aménageur à la fin de son activité d'exploitation du bâtiment et concomitamment à la liquidation de la société.

Il est prévu de démolir le bâtiment et de construire sur cet îlot un hôtel-restaurant et une centaine de logements en accession à la propriété.

Le programme définitif devra toutefois être précisé en fonction de l'emprise que prendra le tramway T9.

En conséquence, je vous propose :

- ▶ de prendre acte de la communication du « rapport d'activité 2019 » de la SAIEM .